



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAR

PRÉFECTURE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de l'Environnement et du Développement Durable

Référence à rappeler :

☎ : 04.94.18.85.38

corinne.charbonnier@var.gouv.fr

Toulon, le

05 MARS 2020

Le Préfet

à

Monsieur le président de la métropole
Toulon-Provence-Méditerranée
Direction de la planification territoriale
et des projets urbains
107, boulevard Henri Fabre
83000 TOULON

Objet: proposition définitive de périmètre délimité des abords (PDA) pour l'ancien cercle naval situé sur le territoire de la commune de Toulon.

Pièce jointe : 1 dossier

J'ai l'honneur vous transmettre la proposition définitive de périmètre délimité des abords de l'ancien cercle naval, monument historique inscrit le 8 février 2018, situé sur le territoire de la commune de Toulon, qui a été validée par l'architecte des bâtiments de France.

J'ai bien noté que la métropole Toulon-Provence-Méditerranée diligentera une enquête publique unique portant à la fois sur la révision du document d'urbanisme de Toulon et sur le projet de périmètre de protection de l'ancien cercle naval, conformément aux dispositions de l'article L621-31 du code du patrimoine.

Pour le Préfet
et par délégation,
La Directrice

Caroline BERRETTA

Copie à :

- M. le maire de Toulon
- M. le chef de l'UDAP du Var.